

Charte du formateur AMIA

Ce que l'on attend de vous — avant votre première session

AMIA

VOTRE RÔLE DANS LE DISPOSITIF

Bienvenue dans le réseau AMIA

Vous avez été coopté par le Collège des Utilisateurs, formé par la CPME nationale et certifié selon des critères rigoureux. Vous êtes désormais l'un des rares organismes habilités à accompagner les Unités Territoriales (UT) dans la prise en main d'AMIA — le CRM et CMS du réseau CPME. Ce document vous rappelle ce que ce rôle implique concrètement, avant même d'entrer en salle.

COMMENT VOUS AVEZ ÉTÉ SÉLECTIONNÉ

Le parcours de certification CPME

- 1 Cooptation**
Proposé par les membres du Collège des Utilisateurs AMIA
- 2 Formation CPME**
Formation délivrée par la CPME nationale sur l'outil AMIA
- 3 Instruction**
Examen du dossier de candidature par la CPME nationale
- 4 Certification**
Validation officielle et délivrance de l'agrément
- 5 Publication**
Inscription sur la liste publiée auprès des UT
- 6 Mission**
Relation directe UT ↔ organisme — sans intermédiaire CPME régionale

- **Relation directe UT ↔ organisme.**
Les UT choisissent librement leur organisme dans la liste publiée — sans passer par la CPME régionale.

CE QUE VOUS FAITES — ET CE QUE VOUS NE FAITES PAS

Périmètre de votre mission

Votre mission est précisément définie : former les équipes UT à l'usage opérationnel d'AMIA (CMS et CRM). Vous n'êtes ni support technique, ni porte-parole de la CPME nationale, ni consultant en organisation. En cas de doute sur votre périmètre, contactez votre interlocuteur CPME avant la session.



Former sur l'outil tel qu'il est livré

À FAIRE

Appuyez-vous sur les maquettes et la documentation officielle CPME. Ne promettez que ce qui existe aujourd'hui.



Promettre des fonctionnalités à venir

À ÉVITER

Opt-out contenu national, statistiques d'audience... Ces fonctions arrivent en octobre. Ne les présentez pas disponibles.



Adapter le rythme au niveau de l'UT

À FAIRE

Certaines UT ont peu de ressources — adaptez sans dégrader le fond. Chaque UT doit sortir capable d'utiliser AMIA.



Contourner les règles du CMS

À ÉVITER

Ne suggérez pas de workarounds. Les règles de disparition des pages, de tags et de blocs sont fixes et délibérées.



Renvoyer vers la documentation CPME

À FAIRE

Guide CMS, fiches pratiques, Hub IA intégré — rappelez leur existence et encouragez l'autonomie post-formation.



Parler au nom de la CPME nationale

À ÉVITER

Vous formez sur l'outil. Vous n'êtes pas porte-parole des choix de gouvernance ou de la stratégie du réseau.